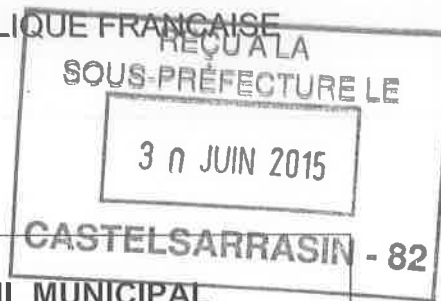


DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 27 Juin (27/06/2015)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 juin, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoint,**

Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET,

Conseillers Municipaux

ÉTAIENT REPRESENTES :

M. Jérôme VALETTE (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), **Adjoint,**

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Eliette DELMAS), M. Maurice ANDRAL (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), M. Laurent TAMIETTI (représenté par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Gilles BENECH (représenté par Monsieur Pierre GUILLAMAT), **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIENT EXCUSEES :

Mme Valérie CLARMONT, Mme Marie-Claude DULAC **Conseillères Municipales.**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Michel PIRAME, M. Mathieu RICHARD, Mme Marie CASTRO, M. Patrice CHARLES **Conseillers Municipaux.**

Monsieur Aïzen ABOUA est nommé secrétaire de séance.

16 – 27 Juin 2015

EGLISE SAINT CATHERINE – TRAVAUX DE STRICT ENTRETIEN 2015 SUR MONUMENT HISTORIQUE CLASSE – ENTRETIEN DES APPUIS DE BAIES ET DES MENUISERIES

Rapporteur : Mme AUGÉ

VU le rapport de Monsieur le Maire proposant :

- d'approuver l'estimation pour le lot maçonnerie, d'un montant de 6 661,20 € TTC (soit 5 551,00 € HT) et l'estimation pour le lot menuiserie, d'un montant de 13 320,00 € TTC (soit 11 100,00 € HT) détaillé comme suit : 6 732,00 € TTC pour les fenêtres et 6 588,00 € TTC pour le portail.
- d'adopter le plan de financement,
- de l'autoriser à solliciter les aides financières du Ministère de la Culture et de la Communication à hauteur de 50% et du Conseil Général à hauteur de 25%

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE l'estimation pour le lot maçonnerie, d'un montant de 6 661,20 € TTC (soit 5 551,00 € HT) et l'estimation pour le lot menuiserie, d'un montant de 13 320,00 € TTC (soit 11 100,00 € HT),

ADOPTE le plan de financement comme suit :

Entretien des appuis de fenêtres et des menuiseries de la façade est	pourcentage	Montant en HT
État (ministère de la Culture et de la Communication)	50 %	8 325,50 €
Département	25 %	4 162,75 €
Commune	25 %	4 162,75 €
Total HT =		16 651,00 €

SOLLICITE l'autorisation de pré-financer l'opération.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les aides financières de l'État (Ministère de la Culture et de la Communication) à hauteur de 50 % et du Conseil Départemental à hauteur de 25 %.

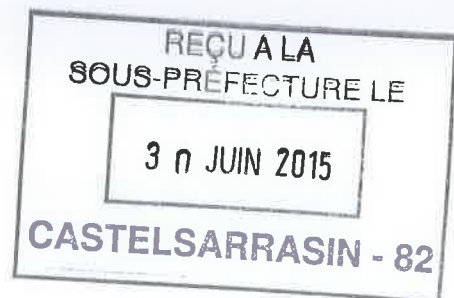
Pour copie conforme

Moissac le 29 juin 2015

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :